



# Trames vertes et bleues : quel projet pour mon territoire ?



Organisée dans le cadre du projet CHEMINS (Continuités Ecologiques Infra-régionales) porté par l'Union Régionale des CPIE (URCPIE) de Bretagne en partenariat avec l'INRA, la journée avait pour objectif de présenter les premiers résultats du projet et de proposer des apports sur des problématiques qu'il a pu révéler. Pour cela, des temps de plénières et d'ateliers se sont succédés, permettant aux 80 participants d'horizons variés (collectivités, chercheurs, associations environnementales et de développement local, représentants institutionnels) de partager questionnements, expériences et pistes d'action. La journée était animée par Jean-Baptiste Narcy (ASCA) et placée sous le regard de Serge Moëlo, maire de Silfiac et administrateur du réseau BRUDED\*. Celui-ci, en tant que Grand témoin, a fait profiter l'assistance de son regard d' élu local engagé sur les travaux de la journée.

**Christine Prigent**, Présidente de l'URCPIE Bretagne, introduit la première séquence en présentant le réseau : « *Les CPIE\*\* bretons et leur Union Régionale agissent en faveur de la préservation de la biodiversité sur leurs territoires de façon transversale à travers leurs actions d'éducation, de médiation et conduisent de manière plus spécifique des missions techniques et de recherches ciblées sur des espèces ou des milieux. Par ailleurs, notre connaissance des acteurs régionaux et locaux, des contextes, notre expertise dans la médiation des territoires et l'engagement citoyen, nos compétences naturalistes sont des forces indéniables qu'il nous faut valoriser et mettre au service de la société [...]. Alors que nous assistons à un effondrement de la biodiversité sur l'ensemble de la planète il est plus que jamais urgent d'agir en associant les acteurs de tous nos territoires.*

*Le projet CHEMINS participera à la prise de conscience et à la mise en œuvre d'actions concrètes pour retrouver un bon équilibre écologique. »*

Conçu avec l'appui de la Région Bretagne, de la DREAL et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, CHEMINS s'inscrit dans le déploiement du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), aujourd'hui intégré au SRADDET mais aussi dans le cadre de la préfiguration de la future Agence Bretonne de Biodiversité. Programme d'expérimentation ambitieux reposant sur un partenariat entre recherche (INRA - UMR BAGAP\*\*\*) et action territoriale (CPIE), il vise à produire des documents et des outils pour accompagner les collectivités locales, les acteurs et les citoyens pour favoriser la prise en compte de la Trame Verte et Bleue à une échelle infra-régionale. Cette articulation recherche-action, a été au cœur des échanges de la matinée.

**• Interface recherche – action : traduire les travaux de recherche en outils d'accompagnement des territoires**

Dans une politique publique telle que la TVB, articuler animation territoriale et recherche est fondamental, pour que les acteurs de terrain puissent se saisir des travaux scientifiques.

Jacques Baudry, Directeur de recherche à l'INRA rappelle d'ailleurs que la notion de TVB est à l'origine issue de la recherche scientifique en écologie du paysage. Elle a été ensuite reprise par les aménageurs, puis les politiques, qui en ont fait une politique publique dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Cependant, une des difficultés constatée dans le projet CHEMINS, au-delà de la technicité de la TVB, c'est l'articulation entre la recherche, en constante évolution, et la mobilisation de ses résultats par les acteurs locaux, qui peuvent avoir de ce fait du mal à s'en emparer. Il est ainsi fréquent d'entendre « *à quoi bon agir, puisque vous dites vous mêmes que les méthodes valables aujourd'hui ne le seront peut-être plus demain* ».

Cependant, nous sommes ici dans ce que les juristes appellent des 'actions sans regret', c'est à dire que même si ces actions ne sont pas ce qu'on peut faire de mieux, on sait que leur impact ne sera pas négatif et même sûrement positif.

\* <https://bruded.fr>

\*\* Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

\*\*\* Unité mixte de recherche Biodiversité, Agroécologie et Aménagement du Paysage (UMR BAGAP) associée l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), Agrocampus Ouest, et l'École supérieure d'agricultures (ESA) d'Angers





**La science pour l'action nécessite une interaction forte à toutes les échelles entre les chercheurs, qui produisent des concepts et des méthodes, et des acteurs, qui les interrogent et s'interrogent sur l'intégration des connaissances nouvelles dans l'action. Il ne s'agit donc pas seulement de transfert de connaissances, mais de coproduction de connaissances intégrant science et action.**

Cela suppose parfois un travail de médiation entre acteurs de la recherche et des territoires, pour lequel les professionnels de l'éducation à l'environnement et au développement durable tels que les CPIE ont toute leur place.

**Passer du diagnostic scientifique au projet de territoire (et du projet à l'action).**

La création d'un Schéma Régional des Continuités Écologiques sur la Région Bretagne est un atout pour les territoires infra-régionaux. Pourtant, bien qu'elle ait déjà commencé, sa déclinaison continue à questionner. Une fois le diagnostic de TVB établi, comment passer à un projet de territoire, puis à une mise en actions concrète ? Comment faire en sorte que les acteurs locaux s'approprient ce diagnostic ? Comment mobiliser les différents acteurs dans des actions en faveur de la TVB ?

Plusieurs pistes de solutions ont été apportées dans le courant de la matinée par les participants. Par exemple :

- Faire en sorte que l'enjeu de TVB rencontre un enjeu du territoire et apporte des solutions sur les autres préoccupations locales. L'exemple de Séné a été cité : le territoire de la commune est couvert par une réserve naturelle dont les acteurs ont fait un atout en articulant le développement local autour de l'enjeu de préservation de la biodiversité.
- Encourager le lien étroit entre la recherche et l'action pour favoriser l'appropriation des diagnostics et des connaissances scientifiques par les acteurs locaux : exemple du projet CHEMINS.

Des propositions ont été formulées également par les intervenants pour mettre en place des dispositifs de travail locaux permettant de faire émerger et de mettre en œuvre des projets de territoire. Il a notamment été proposé d'adapter la composition des lieux d'échanges aux objectifs que l'on fixe à la réunion, pour dissocier les échanges selon les différentes dimensions du changement (développées dans le paragraphe suivant).

Toutes les présentations sont téléchargeables sur le site internet du projet : <http://tvbchemins.com/>

**Le rôle crucial des dispositifs et des compétences d'animation de projets TVB territoriaux.**

L'élaboration et la mise en œuvre de projets TVB nécessitent de mobiliser une diversité d'acteurs, chacun ayant un point de vue et des priorités propres. Cela, ajouté à la technicité du sujet, fait qu'il est parfois difficile d'aboutir à un programme d'actions qui réponde concrètement aux enjeux de biodiversité du territoire et qui sera réellement mis en œuvre.

**Marion Diaz**, sociologue et membre du GERDAL\* introduit une définition du changement de point de vue des acteurs : « *Changer, c'est résoudre des points de blocage pour améliorer une situation que l'on juge insatisfaisante* ».

Or, les acteurs ont des enjeux propres qui sont préexistants à la démarche que l'on souhaite mettre en place. Plusieurs difficultés peuvent se poser : le fait que la demande vienne de l'extérieur ; la place importante de l'expertise scientifique ; la nécessité d'interactions entre les acteurs.

*\*(Groupe d'expérimentation et de recherche : développement et actions localisées)*



**Ainsi, le changement comporte quatre dimensions :**

- **Politique** : que veut-on pour notre territoire demain ? Quels enjeux de territoire, quelles orientations/objectifs on se fixe pour l'action ?
- **Cognitive et pratique** : prendre en compte ces enjeux, répondre à ces objectifs. Quels problèmes ça me pose en tant qu'acteur du territoire ayant telle ou telle activité ?
- **Stratégique** : comment je me positionne par rapport aux autres acteurs pour obtenir les moyens, accéder aux ressources dont j'ai besoin pour atteindre ces objectifs ?
- **Sociale** : les jeux d'acteurs préexistants, les positions sociales des uns et des autres dans ce jeu d'acteur.

De ce fait, les réunions multi-acteurs qui sont habituellement organisées dans les démarches de concertation pour construire les projets, posent le problème d'un mélange des dimensions qui rendent difficile le traitement des questions posées.

Pour organiser et mettre en place de tels dispositifs, des compétences sont nécessaires au-delà de l'expertise technique pour :

1. Faciliter le dialogue dans les lieux d'échange :
  - Aide méthodologique à la réflexion ;
  - Aide pour clarifier les différents points de vue.
2. Créer les conditions d'un dialogue efficace.
3. Veiller à l'articulation entre les dynamiques d'actions locales et le respect du cadre des politiques publiques.

Ces compétences sont parfois sous-estimées par les recruteurs au profit de compétences plus scientifiques, ce qui entraîne la mise en place de dispositifs de travail et d'animation peu adaptés, peu efficaces au regard des enjeux.

**Pour déclencher des changements favorables à la mise en place d'un projet TVB, il est essentiel de mettre place un dispositif de travail adapté et de l'animer en s'appuyant sur des compétences d'animation du dialogue territorial. Ce dispositif peut être composé de plusieurs instances différentes permettant de dissocier les quatre dimensions pour que les acteurs puissent s'y retrouver et se mobilisent en conséquence.**  
**Pour continuer de participer, chacun doit en effet avoir un rôle au sein de ces instances et avoir l'occasion de s'exprimer.**



**Benoît Le Barbier** du CPIE Forêt de Brocéliande, témoigne : *« Nous avons entamé les travaux en groupe de personnes n'ayant pas les mêmes intérêts (« multi-acteurs ») et nous sommes heurté à la démobilisation de certains participants qui ne trouvaient pas leur place. En repassant par des entretiens individuels pour établir leurs besoins sur la thématique TVB, nous avons pu construire des modes d'intervention qui ont mobilisé plus fortement ».*

Enfin, un dernier levier pouvant être utilisé pour dépasser les points de blocage est de transformer un « non » en question à résoudre, c'est-à-dire traduire les plaintes et les préoccupations en problèmes traitables. Cela nécessite de la part de l'animateur un savoir-faire et une posture particulière, neutre, suscitant la confiance des participants au projet : il doit pouvoir prendre en compte la parole de chacun et être à l'écoute, sans prendre parti.

## CHEMINS : une boîte à outils pour les porteurs de projets TVB

Après 4 années d'expérimentation sur le terrain, le projet CHEMINS a mené à la création d'une boîte à outils pour les porteurs ou acteurs de projets TVB. Composée de documents de connaissance et méthodologiques (autant au niveau des éléments techniques que de la concertation ou mobilisation des acteurs territoriaux), d'outils d'animation expliqués pas à pas ou encore d'éléments d'interpellation et sensibilisation, elle permet à chacun de s'approprier le sujet et accompagne les porteurs de projets dans la mise en œuvre de leur TVB territoriale. *Disponible fin 2020.*



## TABLE RONDE > REGARDS D'ACTEURS SUR LA TVB TERRITORIALE

### LES INTERVENANTS

**Morgane Thieux-Lavaur**, chargée de mission biodiversité à l'Agence Française pour la Biodiversité  
**Florian Lebeau**, chef du service du Patrimoine Naturel et de la biodiversité, Région Bretagne  
**Alice Noulin**, responsable de la division biodiversité géologie paysage à la DREAL Bretagne



Cette séquence a permis de questionner la demande vis-à-vis de la recherche-action des gestionnaires et porteurs de la TVB en tant que politique publique, à différentes échelles : quels besoins ? Quels outils l'institution propose-t-elle éventuellement déjà ? Quelles attentes en termes d'outils d'accompagnement que la recherche pourrait contribuer à développer ? Pour dialoguer avec les représentants institutionnels, avait été invité un acteur de terrain, chargé de mission TVB. Celui-ci n'ayant finalement pas pu participer, ce sont les participants à la journées qui ont partagé leur expérience avec les intervenants.

#### Une articulation des acteurs au niveau régional, renforcée par l'Agence Bretonne de biodiversité.

« A l'échelon régional, le SRCE, responsabilité conjointe Etat-Région, donne des orientations, un regard global sur les continuités écologiques. C'est une base qui restera importante, avec un rôle d'orientation, d'aide à la décision » indique **Florian Lebeau**, chef du service du Patrimoine Naturel et de la biodiversité à la Région Bretagne.

L'élaboration et la mise en œuvre du SRCE repose sur un dispositif de co-animation entre Région et DREAL.

**Alice Noulin**, responsable de la division biodiversité géologie paysage à la DREAL, précise : « Il y a deux aspects à prendre en compte : l'articulation technique, avec les outils cartographiques pour lesquels il faut différencier échelle régionale et locale et l'articulation politique entre les orientations régionales et choix locaux ».

**Morgane Thieux-Lavaur** explique que la future Agence Bretonne de Biodiversité, dont l'installation est appuyée par l'AFB, aura pour mission d'articuler les différentes échelles d'intervention, avec au niveau régional, la coordination sur le sujet de la biodiversité, en concertation avec les acteurs locaux, départements et EPCI qui mettront en œuvre des actions concrètes sur leurs territoires.

#### Des missions et des outils complémentaires.

Chaque institution contribue à la mise en œuvre de la politique TVB en intervenant sur des missions particulières.

Ainsi, « L'AFB gère 9 centres de ressources à l'interface entre recherche et actions dont un est dédié à la TVB\* », indique **Morgane Thieux-Lavaur**.

Leurs rôles : entretenir un réseau d'acteurs au niveau national ; valoriser et mettre à disposition les outils méthodologiques produits par chacun ; produire et diffuser des références méthodologiques. L'évaluation de leur utilisation se fait pour le moment via le compteur de connexion. Des formations sont également organisées, avec un bon taux de participation.

Ces centres de ressources sont une 1ère étape. Il faut mettre à la disposition des élus des outils pour les territoires. Il est essentiel d'articuler les échelles d'intervention.

L'AFB soutient également l'acquisition de la connaissance de terrain sur la biodiversité et les TVB. Les territoires sont fortement encouragés à travailler sur les dispositifs d'Atlas de Biodiversité Communale et Intercommunale (ABC/ABI), dont les données alimentent également les projets de TVB et qui permettent de fédérer autour du diagnostic établi collectivement.

Ces actions permettent également de favoriser l'engagement de tous pour la biodiversité. **Comment participer individuellement et collectivement à la restauration de la TVB et de la Biodiversité ? C'est une problématique forte.**

Du côté de la DREAL, suite à l'élaboration du SRCE breton, 10 chantiers prioritaires sont identifiés avec pour chacun des outils proposés. Quelques exemples : le portail TRAMES disponible sur Géobretagne\*\* qui recueille l'ensemble des données disponibles, utiles à consulter avant de lancer des études plus spécifiques sur le territoire .

**Alice Noulin** cite aussi la cartographie des végétations, développée par le conservatoire national botanique de Brest, la Trame mammifère (travail en cours par le GMB - Groupe Mammalogique Breton) ou encore, l'observatoire photographique des paysages axé sur les TVB.

Le Plan d'Action Stratégique du SRCE Bretagne donne des outils pour l'intégration des TVB dans les SCOT et les PLU. **Cependant, il manque des éléments de socle commun pour l'état initial de la biodiversité sur l'ensemble du territoire breton. C'est un travail en**

\* <http://www.trameverteetbleue.fr/>

\*\* <https://geobretagne.fr/mviewer/?config=/apps/trames/config.xml>





### A l'échelle locale : passer de l'angle technique au politique

Cependant, le constat est partagé d'un manque de connaissance et d'appropriation de ces outils par les acteurs locaux, compliquant la déclinaison du SRCE à une échelle plus fine. En effet, la TVB est un concept technique, qui peut être complexe à appréhender pour les acteurs et nécessite que les territoires soient accompagnés dans sa mise en œuvre. « Il faut un appui au diagnostic par la méthodologie, l'information. Passer de la cartographie à un projet de territoire nécessite d'avoir une réflexion avec l'ensemble des acteurs et de faire le lien entre les documents d'urbanisme, l'aménagement et les compétences des EPCI » témoigne **Florian Lebeau**, qui poursuit : « C'est l'idée des projets pilotes de l'expérimentation pour une Agence Bretonne de la Biodiversité. Cette Agence devra pouvoir répondre à ces enjeux de déclinaison et permettre de renforcer les compétences déjà présentes sur les territoires ».



Ainsi, passer d'un ensemble d'éléments techniques, qui constituent le SRCE et les données disponibles, à une dimension décisionnelle et politique permettant de traduire le diagnostic en actions, est un enjeu fort. **Comment faire pour que les techniciens puissent alimenter, informer une décision politique ? Pour que les élus locaux comprennent l'intérêt de faire un projet de territoire TVB ? Qu'ils s'impliquent et construisent en connaissance de cause de vrais choix opérationnels pour l'aménagement de leur territoire ? Car la TVB ne répond pas à tout !**

En effet, pour que la TVB ne reste pas qu'une simple représentation cartographique, se pose la question de sa traduction en actions concrètes. Et face à la crise actuelle d'extinction de la biodiversité, sa préservation est l'affaire de tous et concerne l'ensemble des territoires, au-delà des zones protégées.

« Il y a un besoin de régionalisation, de contextualisation du sujet, pour passer de la dimension technique à la dimension socio-économique. Les enjeux et les réponses à apporter diffèrent selon les milieux. Il faut appuyer les acteurs dans l'émergence et la production d'outils au niveau local, afin que ceux-ci soient adaptés à la culture et au contexte socio-économique de leur territoire. Le projet CHEMINS va dans ce sens », remarque **Morgane Thieux-Lavaur**.

Par ailleurs, une fois la TVB définie par l'EPCI, comment la faire prendre en compte par les concitoyens ?







## Le projet CHEMINS : la recherche-action au service de la mise œuvre des TVB sur les territoires

### Des premiers résultats opérationnels et une boîte à outils TVB

Anne Ribéreau-Gayon, du CPIE Forêt de Brocéliande, présente la démarche : il s'agit d'un projet de recherche-action, coordonné par l'URCPIE Bretagne en partenariat avec l'INRA (UMR BAGAP). Ce partenariat permet d'associer d'une part, **les compétences des CPIE en matière d'animation, de concertation et d'accompagnement des projets de territoire** et d'autre part, les compétences techniques et scientifiques de l'INRA en matière d'identification et modélisation des continuités écologiques.

L'objectif du projet soutenu par le FEDER, la Région Bretagne et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, est d'aider à traduire les savoirs de la recherche en outils d'accompagnement répondant aux besoins des territoires en matière de mise en œuvre des trames vertes et bleues. Il s'agit de faire de la TVB un projet de territoire et un outil pour sensibiliser et agir en faveur de la biodiversité et des enjeux de continuités écologiques.

Il s'appuie pour cela sur 3 sites expérimentaux, représentatifs d'une diversité de paysages et d'enjeux en termes de continuités écologiques en Bretagne : la zone péri-urbaine de Morlaix dans le Finistère, le bassin versant de l'Aff dans le Morbihan (enjeux bocagers et connexion trame verte/trame bleue), et le bassin versant de la Trinité en Ille-et-Vilaine (enjeux littoraux, production légumière, pression démographique).



Une boîte à outils issue des travaux de CHEMINS sera éditée, à destination des porteurs (ou futur porteurs) de projets TVB et des acteurs amenés à y participer.

Un atelier animé par Géraldine Gabillet, du CPIE Pays de Morlaix-Trégor, a permis aux participants de découvrir la première version de cette boîte à outils, en cours de développement.

Elle regroupe un ensemble de méthodes et d'outils visant à faciliter l'appropriation et la mise en œuvre d'une démarche TVB sur les territoires : de la compréhension des éléments scientifiques à la caractérisation du territoire, l'animation et la gouvernance du projet à la conduite d'actions de sensibilisation et de mobilisation.

La boîte à outils comporte notamment des documents de connaissances, des documents techniques sur l'élaboration de la TVB, des fiches d'animations, des outils pédagogiques pour aborder cette thématique avec différents publics.

Le photolangage, un jeu de plateau et les arbres dichotomiques pour orienter l'utilisateur ont été présentés plus en détails.

Des échanges ont eu lieu sur la date de disponibilité de la boîte à outils et sa diffusion. Celle-ci reste à définir car elle se fera dans le cadre de la future Agence Bretonne de Biodiversité, en cours de construction.



## ATELIER 1 - Aborder la TVB sur le terrain par la lecture de paysage - Visite de la réserve Naturelle du Petit et du Grand Loc'h

Animé par la fédération des chasseurs du Morbihan (Stéphane Basck), Jacques Baudry (INRA) et Benoît Le Barbier (URCPIE)

La réserve naturelle des étangs du Petit et du Grand Loc'h constitue un vaste marais arrière dunaire de 125 hectares, traversé par la rivière de la Saudraye, se jetant en aval dans la mer. Autrefois ancien bras de mer (ria), le site comporte désormais deux entités distinctes reliées l'une à l'autre : les anciens polders du Grand Loc'h et l'étang du Petit loc'h.

Cette visite de terrain a été l'occasion pour les participants de débattre d'un aspect important à prendre en compte pour la mise en œuvre des TVB, à savoir la prééminence d'une politique environnementale sur l'autre. Le marais du Loch est classé Natura 2000 et « *jardiné comme tel* », pour empêcher toute évolution de la flore. Or, avec la Directive Cadre sur l'Eau, il faut laisser les cours d'eau couler librement, donc supprimer la vanne qui empêche l'eau de mer de rentrer dans le marais à marée haute. Évidemment, ceci implique le redémarrage de nouvelles dynamiques, donc la fin des objectifs de Natura 2000. Pour le gestionnaire, le fait que les scientifiques reconnaissent la difficulté, voir l'impossibilité de prévoir les trajectoires d'évolution des systèmes écologiques, est rassurant. Il n'a pas à fournir de diagnostic précis, mais une méthode pour suivre les conséquences du changement de politiques. Ces conséquences peuvent évoluer sur plusieurs années.



Cette visite a également été l'occasion pour Benoît Le Barbier et Jacques Baudry d'illustrer via la superposition de cartes et orthophoto, la difficulté qui existe à utiliser les données SIG de différentes natures à différentes échelles.



## ATELIER 2 - Identification des continuités écologiques, une diversité de méthodes

Définir les continuités écologiques à préserver ou restaurer sur son territoire supposent que celles-ci soient identifiées. Cet atelier technique visait à présenter et discuter de différentes méthodes pouvant être employées pour cela (des données utilisées pour la cartographie aux techniques de géomatique, aux modèles utilisés, à la validation de terrain) et à montrer comment cette identification est rendue opérationnelle à travers de trois exemples de projets TVB territoriaux.

Pierre-Alexis Rault, chargé de mission biodiversité à Vivarmor Nature, a présenté l'élaboration de l'ABI de Lamballe Terre et mer, démarré en 2017. Le détail de la méthode peut être consulté sur le site internet de Vivarmor ([www.vivarmor.fr](http://www.vivarmor.fr)).

Estelle Cleac'h, chargée de mission trame verte et bleue au Parc Natural Régional d'Armorique, a partagé la démarche en cours à l'échelle du Parc, l'identification des continuités écologiques ayant débuté en 2018.

Enfin, Pierline Tournant, ingénieure de recherche à l'UMR BAGAP (INRA) et impliquée dans le projet CHEMINS, a présenté le travail réalisé sur deux des sites expérimentaux : la zone péri-urbaine de Morlaix et le bassin versant de l'Aff dans le Morbihan.

La complémentarité des interventions a permis aux participants d'appréhender et de discuter la diversité des contextes et des méthodes utilisées pour identifier les continuités. Cela a soulevé des questions techniques très concrètes sur les méthodologies présentées, la notion des échelles et de l'intégration dans les documents d'urbanisme. Des questions précises relatives aux données cartographiques disponibles, aux espèces modèles à cibler, aux paramètres des modèles à utiliser ont également été posées et montrent le degré de technicité et de maîtrise nécessaire pour appréhender cette phase d'identification des continuités.

La technicité du sujet a également fait réagir sur le fait qu'il peut être difficile de mobiliser les acteurs qui trouvent cela trop complexe de prime abord.

Il est important de pouvoir communiquer de manière pédagogique sur les méthodes scientifiques employées et leurs objectifs. Il convient également de s'appuyer sur des techniques d'animation pour rendre cela plus accessible et permettre aux décideurs de faire des choix en connaissance de cause. Le partenariat INRA-CPIE dans le cadre du projet CHEMINS travaille à développer des outils de ce type et propose dans la boîte à outils, des documents de connaissance et techniques afin de pouvoir s'approprier ces notions et méthodes. Parmi ces documents, un panel d'outils d'animations sont proposés afin de travailler à un projet concerté.





## ATELIER 3 : Analyse des pratiques d'animation de projets TVB

L'intervention de *Marion Diaz* et *Benoît Le Barbier* en plénière a soulevé un certain nombre de questions sur les dispositifs de participation pour la mise en œuvre des TVB. Pour aller plus loin, un atelier d'échange de pratiques animé par Marion Diaz était proposé l'après-midi.

Plusieurs cas ont été exposés par les participants, qui ont permis au groupe de partager les expériences. Au vu de la richesse des échanges, un document annexe reprend plus en détail les éléments méthodologiques apportés par Marion Diaz et les autres participants aux questions soulevées, qui sont reprises ci-dessous.

• **Cas N° 1** : Comment faire le lien entre les lieux de décision politiques et les lieux de réflexion sur l'action ?

Le dialogue entre élus a été identifié comme plus efficace pour relayer les actions des groupes de travail vers les instances plus politiques.

L'hypothèse qui est faite ici est que le dialogue entre pairs (élu/élu, agriculteur/agriculteur) favorise l'échange du fait du vocabulaire utilisé et de la légitimité, qui ne va pas toujours de soi.

• **Cas N° 2** : « Comment faire pour mobiliser les agriculteurs alors qu'on a « une étiquette d'écolo » et que le milieu agricole est clivé ? »

Plusieurs pistes de solutions ont été envisagées, comme par exemple s'appuyer sur des interlocuteurs considérés plus « légitimes » : les élus locaux ou les techniciens des organisations agricoles par exemples. Ceux-ci connaissent les préoccupations des agriculteurs et on l'habitude de travailler avec eux.

Un autre point discuté a été de commencer par écouter et prendre en considération les problématiques qui sont prioritaires pour les acteurs, avant d'arriver au sujet environnemental qui nous préoccupe.



### Des réflexions sur « Faire tomber les étiquettes » :

Exemple : une association pense qu'elle a une « étiquette écolo » auprès des autres acteurs, mais :

- il faudrait s'interroger sur ses propres représentations sur les autres acteurs
- être en posture d'écoute pour comprendre les logiques, les raisonnements des autres : ce qui veut dire se mettre en situation d'apprendre des autres.

Cette posture est différente de la posture pour convaincre : dans ce cas on induit des réactions de défense et empêche les échanges sur le registre de la résolution de problème.

- il faut rassurer sur l'intérêt du travail et de la relation instaurée avec les acteurs (pas de jugement, mais un travail concret) avant de travailler avec divers acteurs qui au final sont demandeurs.

Une solution pour « faire tomber les étiquettes » peut être de proposer des exercices de prospective participative et faire travailler des gens qui ne sont pas d'accord avec un scénario à travailler ensemble (mettre sa compétence de... au service du groupe, quel qu'il soit).



• **Cas n° 3** : Cas d'un projet de diagnostic TVB monté par une EPCI, mais certaines communes ne sont pas intéressées pour y contribuer : comment faire pour mobiliser les élus des communes, relais indispensables avec les acteurs locaux pour permettre la réalisation du diagnostic écologique (accès aux parcelles pour les inventaires...).

Dans ce cas, faire remonter le problème à l'EPCI qui a deux options :

- Engager une concertation pour faire évoluer les objectifs du projet avec les communes : voir comment elles peuvent coopérer sur un but commun qui les intéresse ;
- Renforcer le projet au sein de l'EPCI (co-construction), construire une coalition d'acteurs suffisamment forte pour défendre le projet auprès des communes, engager une négociation avec elles.

Pour synthétiser, il a été rappelé qu'il faut dissocier 4 dimensions, qui vont être les angles d'entrée des différents acteurs : la dimension politique, la dimension pratique, la dimension stratégique et la dimension sociale.

L'ensemble des échanges a montré l'existence d'une multitude de leviers d'action, et que l'objectif d'animer des projets en concertation est d'éveiller l'esprit critique. Comment ? Il est possible de valoriser ce qui fonctionne, de favoriser le plaisir au travail commun. Faire parti du mouvement est aussi et déjà valorisant pour les acteurs.

Enfin, un manque sur la méthodologie générale est noté. On trouvera des éléments dans la boîte à outils CHEMINS.



## ATELIER 4 Intégration des TVB dans les documents d'urbanisme



Cet atelier technique visait à montrer, à travers deux exemples sur des territoires bretons, quels liens étaient possibles entre TVB et documents d'urbanisme, quelques exemples de résultats ainsi que les limites expérimentées sur ces territoires.

**Morgan Sartiaux et Fabrice Johan** ont présenté l'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme sur Lorient Agglomération. Celle-ci a été réalisée grâce à un travail conjoint de deux services : la Direction de la Planification et du Droit des Sols (DPDS) et la Direction de l'Environnement et du Développement Durable (DEDD). La première est en charge de la conception des PLU pour le compte des communes et la deuxième a une expertise plus technique sur les projets biodiversité et TVB sur le territoire.

Ainsi, le diagnostic des continuités écologiques a été établi par la DEDD qui a fait un travail de déclinaison par sous-trames (aquatique, boisée, milieux ouverts, bâti) en identifiant des zones et points de rupture sur l'ensemble du territoire.

Lorient Agglomération relève d'ailleurs qu'il faut faire des choix dans les résultats pour distinguer les zones réservoirs des corridors, et pose la question des critères à prendre en compte pour faire ces choix : la surface ? La qualité du milieu ? Ces choix comprennent à la fois une dimension technique (il faut des connaissances pour faire la distinction entre les deux options) et une dimension stratégique (quel est le choix à faire favorable à la conservation des espèces?).

Par ailleurs, il est rappelé que les corridors écologiques ne sont pas seulement des lieux de déplacement, mais aussi des lieux d'habitat pour certaines espèces et, en ce sens, sont tout aussi importants que les réservoirs de biodiversité.

Après le diagnostic, il a fallu intégrer les résultats dans les PLU des communes. Outre les outils classiques à disposition, Lorient Agglomération a choisi d'utiliser l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique « Nature en ville ». Cette OAP émet des préconisations et n'a pas de valeur prescriptive, mais a permis un rappel des gestes simples et a eu un retour positif : les outils issus de l'OAP ont permis aux élus et aux instructeurs d'étayer leurs messages. Une limite de cet outil étant que la mise en œuvre des préconisations de l'OAP nécessite un travail de sensibilisation et d'animation des acteurs et donc des moyens humains dédiés.

**Xavier Laurent, de l'association Cœur Émeraude** (préfiguratrice du projet de Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude), présente le travail entrepris dans le cadre de CHEMINS pour étudier un corridor écologique reliant la côte d'Émeraude et la baie du Mont Saint-Michel : le bassin versant de la Trinité. L'association a fait une étude des continuités sur une zone de 500m de part et d'autre du cours d'eau identifié comme corridor. Les continuités bocagères et aquatiques ont été étudiées, ainsi que la perméabilité de l'ensemble de la zone. La zone a été divisée en mailles de taille standardisée et le travail cartographique a permis de qualifier les différentes mailles en fonction de leur perméabilité.

Cependant, l'association relève des limites et biais : comment prendre en compte le bâti dans l'étude ? Quels bâtiments ? Comment prendre en compte les pratiques de gestion, sur les terres agricoles mais aussi les terrains privés ? Les haies, qui sont des espaces de corridors ou d'habitats pour certaines espèces, sont aussi des barrières pour les espèces de milieux ouverts. Comment choisir ?

Il ressort de l'atelier que, si la TVB est une bonne politique pour intégrer la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, cela n'induit pas forcément d'actions concrètes de terrain. De plus, définir les TVB de son territoire nécessite de faire des choix, en fonction des espèces à privilégier et des aménagements. On voit ainsi l'importance de l'animation des projets TVB, pour aider à la prise de décision et favoriser la mise en œuvre des actions.







## Conclusion de la journée

Pour terminer la journée, Serge Moëlo, maire de Silfiac et administrateur du réseau Bruded, partage quelques réflexions que la journée lui a inspirées. Il relève notamment l'importance pour avancer d'échanger entre pairs. C'est notamment ce que propose le réseau BRUDED, dont le mot d'ordre est « les élus parlent aux élus ». Cela permet de partager les difficultés mais aussi les solutions développées par les uns et les autres et de valoriser les actions positives de chacun. L'organisation en réseau permet de créer une dynamique collective et un mouvement, favorable à l'évolution de pratiques.

Il insiste également sur le fait que l'aspect technique (comme celui des TVB par exemple) ne doit pas enlever le plaisir de faire ensemble et de partager, critères indispensables pour une implication durable.

---

## Remerciements

L'Union Régionale des CPIE de Bretagne et l'INRA remercient les partenaires financiers, institutionnels et techniques, ainsi que les participants s'étant mobilisés pour cette journée.

### Liens utiles

<https://tvbchemins.com/>  
<http://www.urcpie.infini.fr/spip0/>

